



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Communiqué de presse

Patrimoine suisse

Le Prix Wakker 2016 est attribué à Rheinfelden (AG)

Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128
8008 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch
info@patrimoinesuisse.ch

Zürich/Rheinfelden, 19 janvier 2016

WAKKERPREIS 2016

STADT RHEINFELDEN SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ

Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2016 à Rheinfelden (AG). Cette ville frontière au bord du Rhin montre clairement comment les milieux politiques et les autorités peuvent influencer la qualité de vie d'un lieu en s'engageant de manière concertée et sur le long terme – y compris par-delà les frontières nationales.

Il y a 12 ans, la Ville de Rheinfelden avait adopté un plan de zones jetant les bases d'une croissance de qualité. La démarche abandonnait l'aménagement du territoire en deux dimensions qui définit aujourd'hui encore en maints endroits des périmètres à bâtir et les colorie de différentes couleurs. Rheinfelden a préféré fixer des objectifs urbanistiques clairs pour les zones de développement importantes.

Les principes d'aménagement ont été affinés en permanence depuis et ont permis un développement fondé sur une perspective globale convaincante. La volonté réelle des autorités, du monde politique en général et de la population de soigner le développement urbain sur la durée y a contribué.

En décernant le Prix Wakker 2016 à Rheinfelden, Patrimoine suisse honore en particulier l'instauration et la promotion d'une collaboration par-delà les limites des propriétés, des quartiers et des pays. Les projets individuels ne sont ainsi pas pris isolément, mais s'inscrivent dans un ensemble urbain.

Qualités identifiées et renforcées

La Ville de Rheinfelden a identifié ses atouts qui sont – en plus de sa vieille ville animée – ses espaces libres de grande qualité et ses courtes distances. Des instruments de planification générale permettent de favoriser encore et d'exploiter ces valeurs à travers le développement du milieu bâti.

Pas à pas, mais sans perdre la perspective globale, le réseau piétonnier et cycliste s'est étoffé sous forme d'un maillage serré. Il relie les nouveaux quartiers, les espaces verts et la vieille ville. Une structure urbaine a vu le jour qui respecte l'échelle et a généré de passionnantes interactions, entre les bâtiments et les espaces extérieurs comme entre l'ancien et le moderne. La maîtrise de l'art et de la manière de réaliser le développement a en définitive permis à la Ville d'intégrer des projets de densification ou de ménager et mettre en valeur des espaces libres aux endroits appropriés.

Prévoir et agir rapidement

Les plans d'affectation des zones de développement fixent des conditions cadres claires aux propriétaires – en termes d'urbanisme, d'affectation et de liaisons. Cela assure la qualité, contribue à la sécurité juridique et permet une réalisation rapide des projets de construction.

L'administration et les milieux politiques cherchent activement à établir en amont le dialogue avec les investisseurs afin de préserver l'intérêt public. Ils se montrent conciliants pour faire aboutir des solutions sensées – par le biais notamment de mesures coordonnées ou d'échanges de terrains. Il est ainsi capital pour l'avenir d'avoir obtenu que les deux grands distributeurs s'installent à quelques minutes à pied du cœur de la cité, l'un côté est, l'autre côté ouest. Cela permet d'éviter l'exode vers la périphérie ainsi qu'une dévalorisation de la vieille ville.

Soin de rigueur

Le centre historique est protégé et préservé grâce à un règlement spécial exemplaire. Hors de la vieille ville, les plus importants témoins du patrimoine bâti sont également inscrits aux inventaires et placés sous protection. Un programme d'entretien cohérent a été défini pour le parc municipal historique. Et les projets de construction complexes, ou les zones sensibles sur le plan urbanistique, font l'objet de mandats d'étude ou de concours – y compris certains projets privés – et sont accompagnés par la commission d'urbanisme. Cet organe interdisciplinaire composé d'experts externes de divers domaines permet de prendre un deuxième, voire un troisième avis, impartial et professionnel et contribue à favoriser la qualité de l'urbanisme et du projet.

Collaboration par-delà les frontières

Dans le cadre de la plateforme développement urbain, Rheinfelden collabore étroitement avec la ville allemande, plus peuplée, qui se trouve sur l'autre rive du Rhin. Les échanges périodiques entre les responsables des autorités et de l'administration ont notamment débouché sur un concept commun d'éclairage et sur un bus urbain qui relie les gares de part et d'autre de la frontière et réduit ainsi les temps de parcours. Les fruits de cette collaboration sont également visibles sur le pont traversant le Rhin qui a été libéré du trafic routier privé. Dans ce contexte, l'îlot du Burgstell, dans le lit du fleuve, a aussi été réaménagé. Le principal projet en cours est la nouvelle passerelle sur le Rhin, pour laquelle les deux villes ont organisé en 2013/2014 un concours de projet international. Les crédits de construction sont actuellement en phase d'approbation.

La remise officielle du prix aura lieu le 18 juin 2016 dans le cadre d'une fête publique.

Pour toute question:

Sabrina Németh, cheffe du projet Prix Wakker de Patrimoine Suisse,
tél. 044 254 57 05, sabrina.nemeth@heimatschutz.ch

Adrian Schmid, secrétaire général de Patrimoine suisse, tél. 076 342 39 51

Franco Mazzi, maire de Rheinfelden, tél. 061 835 52 31 (dès 13h30)

Urs Affolter, chef du Service des constructions de Rheinfelden, tél. 061 835 52 69 (dès 13h30)

Pour de plus amples informations: www.patrimoinesuisse.ch/wakker

Le texte de presse ainsi que les six photos couleurs en qualité impression peuvent être téléchargés sur www.patrimoinesuissesuisse.ch/medias. D'autres photos sont mises à disposition par Keystone sur www.keystone.ch.



Photo 1: Promenade Habich-Dietschy
(© James Batten/Patrimoine suisse)



Photo 2: Kurbrunnenanlage
(© James Batten/Patrimoine suisse)



Photo 3: Le complexe d'habitation Pile up
(© James Batten/Patrimoine suisse)

Photo 1: Une promenade comme axe urbain

En libérant le faubourg ouest du trafic de transit, la Ville de Rheinfelden a saisi cette chance unique de mettre en valeur un quartier tout entier. Le nouvel aménagement piétonnier de la Habich-Dietschy-Strasse en promenade a donné le coup d'envoi à de nombreux investissements des propriétaires privés. Un plan directeur a fixé des règles urbanistiques claires et permis une réalisation par étapes cohérente. La substance bâtie digne de protection a été conservée. De même, les nouvelles constructions tiennent compte de celles existantes. Il en résulte un ensemble équilibré de bâtiments publics, d'immeubles d'habitation, d'espaces de détente attrayants le long du Rhin, de bureaux et de surfaces commerciales.

Photo 2: Un joyau protégé pour les réunions

Achevée en 2010, la rénovation intérieure et extérieure exemplaire du complexe protégé de la Kurbrunnenanlage a permis de créer un espace cohérent pour toutes sortes de manifestations. Son parvis sert en outre de terrasse publique avec vue sur les bords du Rhin. Le sentier des rives devrait être prolongé prochainement depuis cet endroit jusqu'au lotissement du Salmenpark.

Photo 3: Un complexe d'habitation contemporain comme transition entre l'ancien et le moderne

Construit en 2006 selon le système dit «Pile up», cet immeuble d'angle crée une rupture annonçant le nouvel aménagement de la Habich-Dietschy-Strasse. Ce complexe de 22 appartements dans deux bâtiments constitue une charnière urbanistique entre l'édifice protégé de la Kurbrunnenanlage et le quartier très dense du Salmenpark.



Photo 4: La vieille ville
(© James Batten/Patrimoine suisse)



Photo 5: Le parc municipal oriental
(© Christian Beutler/Keystone)



Photo 6: Le lotissement Mergenthaler
(© James Batten/Patrimoine suisse)

Photo 4: Préserver l'habitat et le commerce en vieille ville

A Rheinfelden, il n'y a pas de supermarché en périphérie. Une stratégie claire et des trésors de diplomatie ont convaincu Migros et Coop de s'établir à quelques pas à l'ouest et à l'est de la vieille ville. Leur offre complète celle des petits commerces au cœur de la cité. Un plan directeur rigoureux, des inventaires et la commission technique Vieille ville ont permis de garantir le respect de ce site d'importance nationale. On ne se contente pas de préserver des objets isolés mais aussi le caractère global de la ville.

Photo 5: Des espaces verts publics au bord du Rhin

Depuis le 19^e siècle, les grands espaces verts sont concentrés à l'est du centre-ville qui est le véritable quartier des bains. Le parc municipal, avec son peuplement d'arbres anciens, a été soigneusement entretenu au cours des décennies. Un programme d'entretien détaillé a été élaboré pour le traitement de ce site de valeur. En 2003, une votation populaire a permis d'agrandir le parc de 2,3 hectares. A cette occasion, la Ville a racheté pour quelque 10 millions de francs une parcelle dans la zone à bâtir et l'a soustraite à la spéculation. L'extension moderne du parc municipal offre aujourd'hui un accès direct à la rive du fleuve, des pelouses et des chaises longues à la disposition de tous, qui manquaient jusque-là dans l'ancien parc.

Photo 6: Des raccourcis dans un espace semi-privé

Les trois bâtiments de logements et de bureaux édifés en 2012/2013 font la jonction entre un quartier d'habitation du début du 20^e siècle et les zones réaffectées à proximité de la gare. L'architecture s'inspire d'une part de la structure architecturale existante et assure d'autre part une forte densification par une disposition habile des édifices. Le placement des volumes bâtis et des aménagements paysagers convaincants ont créé une liaison piétonne informelle à travers la parcelle – un nouveau raccourci au centre-ville.

A propos du Prix Wakker

Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune politique. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique; l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.

Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis à Patrimoine suisse de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.

Le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité. L'attention est surtout portée aux communes qui poursuivent leur développement selon des critères contemporains: en favorisant la qualité des espaces publics et architecturale des nouvelles constructions, en réservant un traitement respectueux à la substance bâtie historique et en se dotant d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable.

C'est la quatrième fois que le Prix Wakker est décerné à une commune argovois. Laufenburg, Turgi et Aarau ont reçu le prix en 1985, 2002 et 2014.

Informations sur tous les Prix Wakker décernés à ce jour:

www.patrimoinesuisse.ch/wakker